

Publications économiques et financières



Conjoncture financière

Septembre 2024

TAUX DES CRÉDITS AUX PARTICULIERS

2^E TRIMESTRE 2024

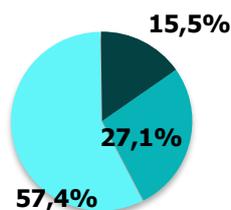
BAISSE DES TAUX DES CRÉDITS À L'HABITAT ET DES DÉCOUVERTS

- Les taux des **crédits à l'habitat** diminuent de 15 points de base (pdb) sur 3 mois en Guyane. Sur 12 mois, ils progressent de 122 pdb. Ils s'élevaient ainsi à 4,27 % au 2^e trimestre 2024, contre 3,51 % pour la France entière. En moyenne, le montant des crédits à l'habitat s'élève à 178 332 €, pour une durée de 21 ans. Ils représentent 57,4 % des nouveaux prêts accordés aux particuliers.
- Les taux des **crédits à la consommation** s'établissent à 6,64 % au 2^e trimestre 2024, soit une hausse de 25 pdb sur trois mois et de 109 pdb sur un an. Au niveau national, les taux stagnent à 6,49 % sur le trimestre et progressent de 85 pdb sur un an.
- Les taux pratiqués sur les **découverts** diminuent de 62 pdb sur 3 mois, mais augmentent de 98 pdb sur un an. Ils s'établissent à 10,47 % contre 6,98 % au niveau national.

Caractéristiques des nouveaux crédits en valeur

Répartition des flux de nouveaux crédits aux particuliers

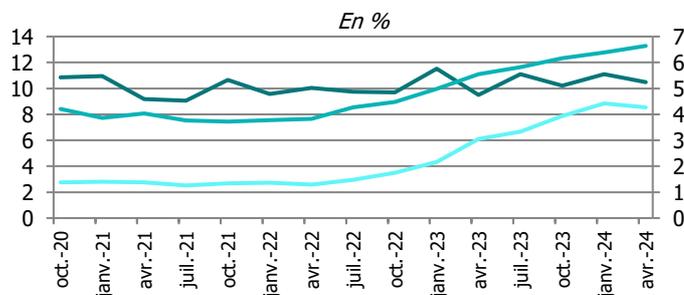
(sur un an, hors découverts)



- Prêts personnels et crédits échancés à la consommation
- Prêts immobiliers
- Autres crédits

Sources : IEDOM, Banque de France, collecte RUBA. Données provisoires pour le mois d'avril 2024.

Taux moyens des crédits aux particuliers en Guyane



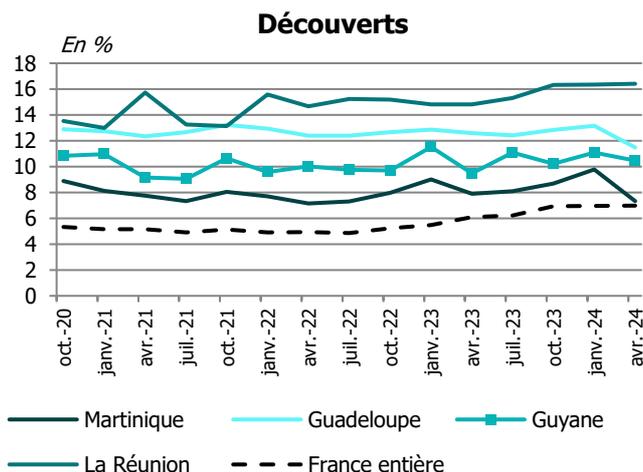
- Découverts (échelle de gauche)
- Prêts personnels et autres crédits échancés à la consommation
- Prêts immobiliers

Sources : IEDOM, Banque de France, collecte RUBA. Données provisoires pour le mois d'avril 2024.

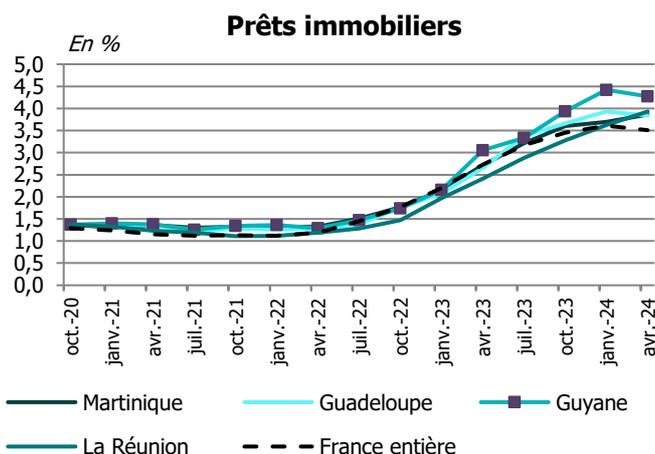
Taux moyen débiteurs en %		avr.-23	juil.-23	oct.-23	janv.-24	avr.-24	Variations (points de base)	
							sur un an	sur un trim.
Guyane	Découverts	9,49	11,09	10,21	11,09	10,47	98	-62
	Prêts personnels et autres crédits échancés à la consommation	5,55	5,82	6,16	6,39	6,64	109	25
	Prêts immobiliers	3,05	3,33	3,94	4,42	4,27	122	-15
France entière	Découverts	6,10	6,22	6,93	6,97	6,98	88	1
	Prêts personnels et autres crédits échancés à la consommation	5,64	5,91	6,08	6,49	6,49	85	0
	Prêts immobiliers	2,73	3,17	3,45	3,61	3,51	78	-10

Sources : IEDOM, Banque de France, collecte RUBA. Données provisoires pour le mois d'avril 2024. □

Évolution des taux moyens débiteurs par géographie

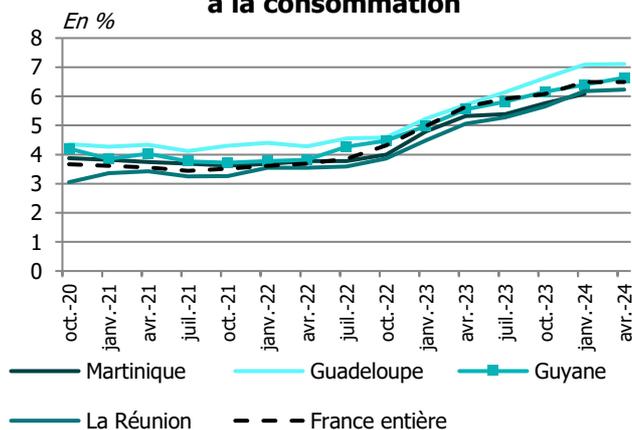


Sources : IEDOM, Banque de France, collecte RUBA. Données provisoires pour le mois d'avril 2024.



Sources : IEDOM, Banque de France, collecte RUBA. Données provisoires pour le mois d'avril 2024.

Prêts personnels et autres crédits échéancés à la consommation



Sources : IEDOM, Banque de France, collecte RUBA. Données provisoires pour le mois d'avril 2024.

MÉTHODOLOGIE

L'enquête est réalisée auprès d'établissements ayant leur activité en Guyane. Elle prend en compte les nouveaux crédits accordés au cours du premier mois de chaque trimestre aux particuliers. Les particuliers désignent les personnes physiques à l'exception des entrepreneurs individuels.

Les taux d'intérêt moyens pondérés ainsi que les montants de contrats nouveaux sont calculés conformément aux définitions harmonisées de la BCE. Les taux recensés sont des taux effectifs au sens étroit (TESE), ils correspondent à la composante intérêt du Taux Effectif Global (TEG). Les taux présentés dans cette note sont des taux moyens pondérés par le montant du crédit.

Les crédits aux ménages sont définis de la façon suivante :

Les « crédits à l'habitat » intègrent l'ensemble des crédits à l'habitat des ménages, et ce, quelle que soit la période de fixation initiale du taux (PFIT).

Les « découverts » incluent toutes les utilisations de découvert enregistrées au cours d'un mois de référence ainsi que les crédits de trésorerie non échéancés (crédits permanents ou revolving). Le montant déclaré est le montant débiteur moyen constaté au cours du mois de référence.

Les « prêts personnels » incluent, en plus des prêts personnels, les financements de ventes à tempérament et les prêts sur carte de crédit.

Toutes les publications de l'IEDOM sont accessibles et téléchargeables gratuitement sur le site www.iedom.fr

Directeur de la publication : R. ELBEZ – Responsable de la rédaction : D. LAURET – Rédaction : A. COURAGIER
Éditeur et imprimeur : IEDOM